

Québec, le 15 mai 2017

Monsieur Pascal Bergeron
Environnement Vert Plus
Carleton-sur-mer
4nrkey@gmail.com

Monsieur,

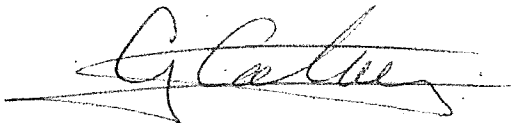
À la suite de l'appui du gouvernement du Québec à la candidature de l'île d'Anticosti dans le cadre du processus de sélection des sites soumis par le gouvernement du Canada à l'UNESCO, la société Hydrocarbures Anticosti a demandé au gouvernement du Québec de clarifier sa position quant à la poursuite des travaux d'exploration pétrolière et gazière sur l'île d'Anticosti.

Dans ce cadre, le gouvernement du Québec a nommé des négociateurs pour entreprendre des discussions avec les partenaires d'Hydrocarbures Anticosti. Cette négociation par le gouvernement est nécessaire afin d'assurer la gestion de l'entente commerciale signée en 2013 entre le gouvernement de l'époque et des investisseurs. Comme ces échanges avec les détenteurs de permis sont de nature commerciale, il n'est pas dans l'intérêt public ni dans celui des parties, incluant le gouvernement, que le détail de ces discussions soit diffusé à ce stade-ci.

Par ailleurs, nous avons pris note de votre position adressée au ministre des Finances concernant plus globalement l'exploitation des hydrocarbures au Québec. Comme ces dossiers ne relèvent pas du ministre des Finances nous avons transmis votre demande et vos préoccupations à l'égard des travaux d'exploration de Pétrolia en Gaspésie au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles qui est responsable d'assurer la conformité des travaux d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures au Québec.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de cabinet,



Guillaume Caudron